



Le bulletin'

N°85 • Décembre 2022

Bulletin municipal de Plumieux



Vie municipale



Associations



Informations
diverses

Crédit Photo : Jean-François CHARPENTIER

Le mot du Maire

2023 s'ouvre à nous !

J'espère que la période des fêtes aura apporté à chacun d'entre vous son lot de bonheur, de partage et de moments privilégiés avec vos familles et amis. J'aimerais également avoir ici, une pensée pour ceux pour qui les fêtes se sont déroulées dans la solitude, la maladie

Depuis 2020, nos habitudes ont été fortement bouleversées et impactent nos échanges, notre quotidien. Les crises se succèdent, avec dorénavant la crise Ukraine-Russie qui influencera nos vies dans les mois à venir, que ce soit par l'inflation que cela provoque, l'augmentation des coûts de l'énergie (gasoil, électricité) ...

J'ai pu constater ces dernières années que les Plumetais avaient la capacité de développer des solidarités, de rebondir, d'innover, dans les commerces, les entreprises, les associations. Gageons que nous continuerons à avoir cette « positivité » et capacité à relever les défis !!

J'encourage également tous les Plumetais à faire confiance à l'ensemble de nos commerçants et artisans. Ceux-ci sont une part non négligeable dans la vie de notre territoire, par les services proposés, les emplois générés ainsi que leurs soutiens aux associations !

Une nouvelle fois, nos associations ont su amener un souffle de gaieté à la vie plumetaise : fête de la musique, kermesse de l'école sainte Anne, animation du 14 juillet, batterie du 14 août (quel bonheur sous cette pluie !) ou les différents repas organisés et j'en passe.... Bravo à toutes et à tous pour votre implication dans la vie communale.

2022 a vu l'instauration d'un marché communal mensuel qui a permis de nous retrouver les 3èmes vendredis de chaque mois d'avril à octobre au niveau de la future bibliothèque. Je remercie grandement les élus, associations, commerçants et exposants pour leurs investissements lors de ces rendez-vous.

Votre équipe municipale continuera en 2023 à venir à votre rencontre pour « les élus viennent à vous », moments riches d'échanges sur les différentes problématiques rencontrées par les uns et les autres.

De nombreux chantiers et défis nous attendent afin de préparer le Plumieux de demain, avec notamment le début des consultations pour le pôle jeunesse (cantine-garderie), les travaux sur l'élaboration d'une commune nouvelle avec nos voisins logonnais, cambutiades et stéphanois...

En ce début 2023, j'aimerais vous souhaiter en mon nom et celui de la municipalité une très bonne et heureuse année. Que celle-ci vous apporte bonheur, santé et tout ce qui peut vous permettre de vous accomplir.

Sébastien Quinio,
Votre Maire et l'équipe municipale.



Mairie

Lundi et Vendredi
8h30-12h30 et 13h30-17h30

Mardi et Mercredi
8h30-12h30

Fermée au public le Jeudi

Samedi
9h00-12h00

02 96 25 55 11

Email : mairie@plumieux.fr

Fb : [plumieux.commune](https://www.facebook.com/plumieux.commune)



Permanence des élus

Maire : sur RDV ou le
Vendredi 14h00-17h30
et Samedi 10h00-12h00
Adjoints : Sur RDV



Bibliothèque

Mercredi 16h15-18h15
Samedi 10h15-12h15



Agence postale

Lundi au Samedi
(sauf le Mardi)
9h00-12h00
02 96 25 54 01

Mise en page :
Breizh tandem, agence
de communication & web à Pontivy



Cérémonie des Vœux

Elle aura lieu le dimanche 22 janvier 2023 à 11h, à la salle des fêtes de PLUMIEUX.
Ouvert à tous.

Sommaire

Le mot du Maire.....	P. 02
Les comptes rendus des Conseils Municipaux.....	P. 04
Les finances communales.....	P. 06
Les tarifs communaux.....	P. 08
Urbanisme.....	P. 14
État Civil 2022.....	P. 16
Les temps forts de l'année 2022.....	P. 17
Les mots des associations.....	P. 18
• Comité des fêtes	
• Étoile Sud Armor Porhoët	
– Volley	
– Football	
– Basket	
– Tennis de table	
– Badminton	
• Les Saints Patrons	
• École Sainte-Anne	
• RPI	
• Plum' au vent	
• Sud' Cap Loisirs	
• Plumieux qu'ailleurs	
• Corn'Amuse	
• Club du Temps libre	
• La FNACA et le monde combattant	
Vie Municipale.....	P. 31
• Bibliothèque	
• Le vélo en fête, à Plumieux	
Informations diverses.....	P. 34
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	
• Dépôts sauvages	
• Visibilité	
• Carte d'identité, passeport	
Le calendrier des fêtes.....	P. 36



Les comptes rendus des Conseils Municipaux

Finances

Pacte Fiscal et Financier de Solidarité

Le Pacte Financier et Fiscal de Solidarité est un outil obligatoire, depuis la loi de 2014, pour les Établissements Publics de Coopération Intercommunale signataires d'un contrat de ville.

Loudéac Communauté Bretagne Centre a souhaité poser les bases d'un pacte où la solidarité sera au cœur du partage des richesses, pacte nécessaire entre le projet communautaire, la cohésion et le développement des 41 communes du territoire. Ce pacte pourra être complété, tout au long du mandat, par de nouvelles dispositions. Une évaluation à mi-parcours et en 2026 seront réalisées.

Le Conseil Municipal de la commune de Plumieux décide d'adhérer au Pacte Fiscal et Financier de Solidarité.

Limitation de l'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation

Le conseil municipal a décidé de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, reconstructions et conversions de bâtiments ruraux en logements... en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation à 40% de la base imposable.

Patrimoine

Rénovation du bâtiment abritant l'école publique

La commune de Plumieux prévoit la rénovation du bâtiment abritant de l'école publique. Le conseil municipal a validé les devis pour un montant des travaux de 22 552.4€. Cette opération sera financée par des subventions : fonds de concours (8 432€) ; une demande de subvention a été adressée à la DETR. La commune devra financer 30% des travaux.

Projet « Plumieux Demain » – Implantation cantine

Les élus municipaux pensent déjà au « Plumieux de Demain » consistant à une réflexion de réaménagement du centre bourg. Accompagnés par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Côtes d'Armor (CAUE), les élus municipaux ont réalisé des ateliers thématiques qui ont permis d'identifier sur la commune deux polarités à renforcer ; d'une part au nord un « pôle scolaire et sportif », d'autre part au sud un pôle « administratif et culturel ».

Dans ce cadre, il a été décidé d'acter la création d'un pôle enfance (cantine, garderie) au nord du bourg à proximité de la salle polyvalente et de déplacer les activités de la médiathèque dans l'aile sud de l'ancienne école publique. Enfin la réflexion sur le « Plumieux Demain » va continuer avec le CAUE pour travailler sur les déplacements doux et sur le devenir du Haras.

Acquisition par voie de préemption du bien sis 37 rue de l'Argoat

La commune va acquérir par voie de préemption le bien, situé au 37 rue de l'Argoat, cadastré AB194, d'une superficie totale de 1549m², appartenant à Messieurs Daniel et Éric TETHIOT au prix de 120 000 €.

Puis dans un 2^{ème} temps, la commune souhaite vendre après division parcellaire la partie habitation de cette parcelle.

Réserve foncière – Achat des parcelles YE 144 et 145

La commune va acquérir la parcelle cadastrée YE 144 et YE 145, appartenant à Madame LE MOULLEC et Messieurs LE ROY, situées au lieu-dit la Madeleine, d'une superficie totale de 13 627 m² pour un montant de 7 500 € TTC.

Cette acquisition servira de réserve foncière à la commune dans le cadre de futurs échanges si nécessaire. Dans cette attente, ces parcelles seront louées à un exploitant agricole.

Enfance

Modification du règlement intérieur de la cantine

Le règlement intérieur de la cantine a été modifié afin d'en améliorer son fonctionnement en intégrant notamment une charte de savoir vivre et du respect mutuel. Ces documents ont été transmis aux familles par le biais de l'école.

Mouvement de personnel

Départ de la secrétaire de mairie, Laetitia MICHARD

Mme MICHARD, secrétaire de Mairie pour les communes de Plumieux, Le Cambout et Coëtlogon, a quitté ses fonctions au 20/02/2022 pour occuper un poste similaire à la mairie de Rohan. Elle a été remplacée en intérim par Mme Stéphanie CARPOT puis M. Manuel MACÉ a pris ces fonctions de secrétaire de Mairie à compter du 23 juin 2022. Il nous vient de Beignon (56).

Création d'un poste non permanent pour un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité

Compte tenu de l'évolution des services municipaux, le conseil municipal a décidé de recruter un agent technique à temps complet via le dispositif Parcours Emploi Compétences, un agent périscolaire polyvalent à temps non complet (8h/semaine) pour le service cantine et un agent bibliothécaire (5h/semaine) pour le développement de la médiathèque.

M. Jérémy MICHARD en contrat intérimaire au service technique depuis début juillet va être reconduit dans ses fonctions pour l'année 2023.

Communication

Adoption du nouveau logo communal et de la charte graphique

Suite à la validation de la nouvelle charte graphique et l'adoption du nouveau logo, vous avez pu remarquer le changement de trame pour la Plum' de l'Info ainsi que ce bulletin municipal. Le travail a été réalisé par l'entreprise Breizh Tandem de PONTIVY.

Site internet

Le site internet de la mairie devrait être en ligne au premier trimestre 2023.

Bibliothèque

Déménagement de la bibliothèque

La nouvelle bibliothèque a ouverte ses portes le mercredi 4 janvier dernier au 7 rue de l'Argoat. Plus d'informations au 06 67 76 60 23.

Commune nouvelle

Projet de création d'une commune nouvelle - positionnement municipal

Suites aux différentes réunions réalisées par les communes de Coëtlogon, Le Cambout, Plumieux et Saint-Etienne-du-Gué-de-l'Isle permettant à chacun d'entre eux d'avoir les éléments d'informations suffisants sur le sujet de création d'une commune nouvelle, chaque conseil municipal doit se positionner courant septembre-octobre 2022 sur leurs volontés d'engager une démarche de commune nouvelle et d'en déterminer le périmètre.

Il est rappelé que les communes peuvent décider de la création d'une commune nouvelle afin de mieux exister dans une grande communauté, de disposer des moyens pour exercer les compétences, d'augmenter les capacités budgétaires de la commune nouvelle et du territoire, au moment où les communes font face à des dépenses nouvelles et de renforcer la mutualisation ; tout en préservant les identités des communes historiques en renforçant les services de proximité. Les communes historiques restent au cœur de la vie quotidienne des habitants, des associations et des différents réseaux d'acteurs.

La commune a décidé de démarrer le projet, une fois le périmètre déterminé, en choisissant un cabinet d'étude afin d'accompagner les communes historiques à la rédaction du projet de territoire, des rapports financiers et de la charte fondatrice de la commune nouvelle (gouvernance et fonctionnement).

La commune a reçu un courrier du préfet prenant note de la décision des 4 communes de Plumieux, Le Cambout, Coëtlogon et Saint-Étienne-du-Gué-de-l'Isle de démarrer un projet d'étude d'une commune nouvelle. Le début des travaux, tout d'abord avec le Maire et les adjoints, consistera à tracer la feuille de route. Puis dans un 2ème temps, des groupes de travail seront constitués.

Les finances communales

Budget Primitif 2022

Le Budget primitif d'une commune est un acte prévisionnel qui autorise les recettes et les dépenses pour une année civile. Il est composé de deux sections (investissement et fonctionnement) votées respectivement en équilibre, à savoir 1 081 180,69 € en section de fonctionnement et 343 343,61 € en section d'investissement.

Les taux d'imposition restent inchangés : Taxe foncière bâtie : 42,33 % et Taxe foncière non bâtie : 68,64 %

Le compte administratif 2021 (excédent de fonctionnement de 159 299,69€ + excédent d'investissement de 146 950,86 € soit un excédent global de 306 250,55 €). Le Budget Primitif 2022 a été voté à l'unanimité des membres du Conseil Municipal.

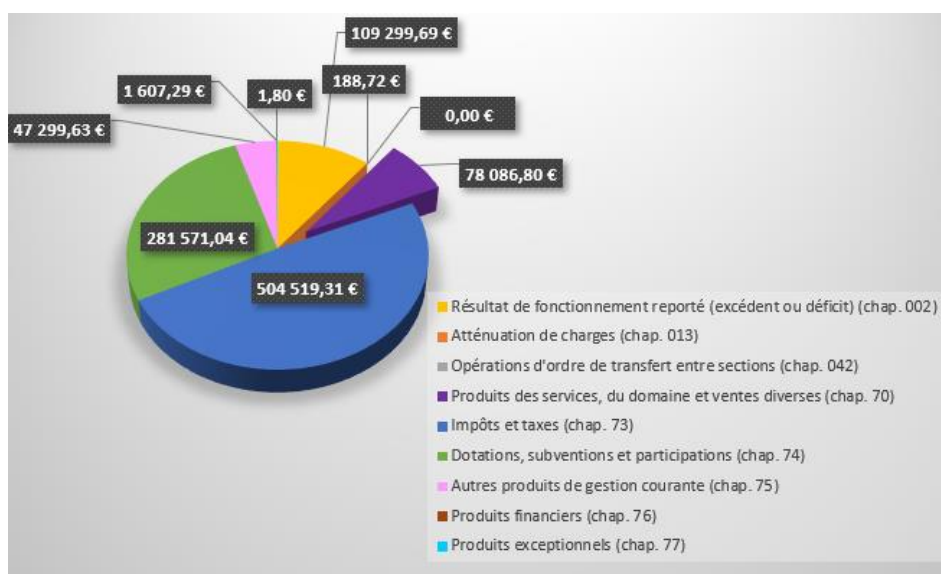
Etat détaillé du budget principal au 28/12/2022

➤ Section de Fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses courantes et ordinaires qui doivent être couvertes par des recettes régulières et permanentes.

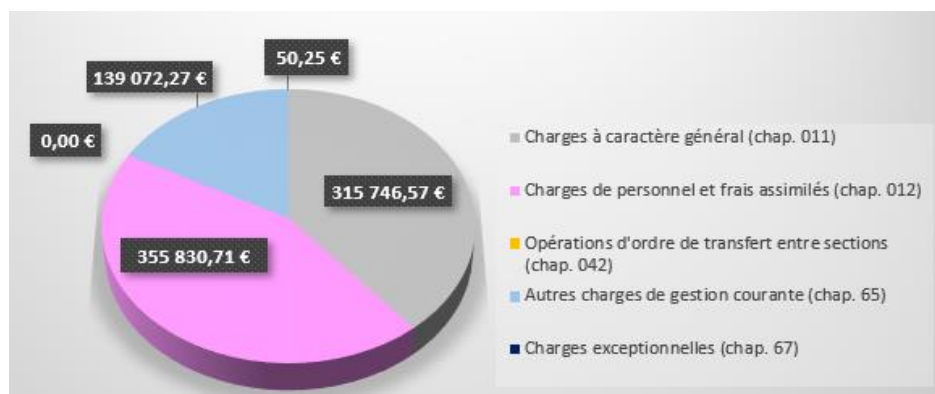
Recettes de fonctionnement

Les impôts locaux (49 % des recettes de fonctionnement), les dotations et participations de l'Etat (28 %) sont les recettes principales de fonctionnement de la commune.



Dépenses de fonctionnement

Les postes principaux de dépenses restent pour la commune les charges de personnel (44 % des dépenses de fonctionnement), les charges à caractère général (eau, électricité, entretien courant des bâtiments, des véhicules et de la voirie...) pour 39 %, et les autres charges de gestion courante (indemnités des élus, service d'incendie, participation au coût de fonctionnement des écoles maternelles et primaires, subventions aux associations...) pour 17%.

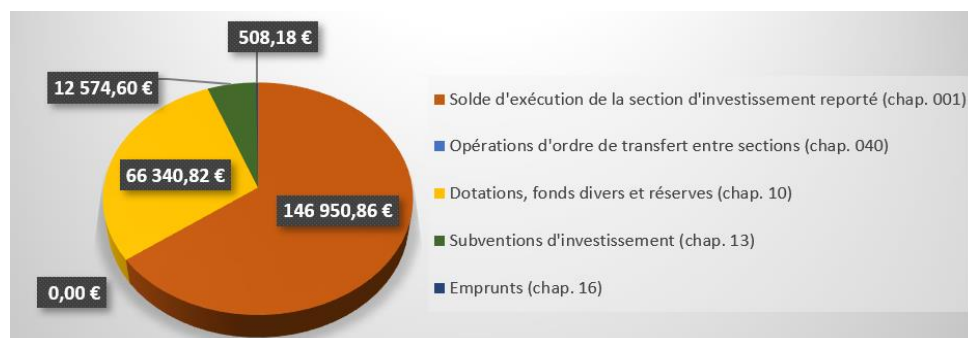


➤ Section d'Investissement

La section d'investissement regroupe les opérations exceptionnelles qui contribuent à accroître ou à diminuer la valeur du patrimoine de la Commune.

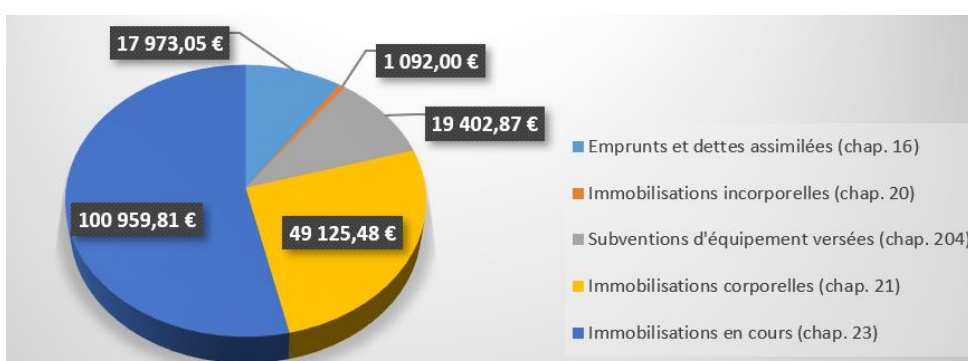
Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont apportées principalement par l'Etat (Fonds de compensation de la TVA, Dotation Globale d'Équipement...) pour 29 % et par les subventions pour 6%.



Dépenses d'investissement

Les dépenses principales de la section d'investissement en 2022 correspondent au remboursement d'emprunt pour 10%, à l'acquisition de matériels représentant 26 % et aux travaux d'immobilisation en cours représentant 54 % de cette section.



Principaux investissements réalisés au 28/12/2022 (montants en TTC)

Création d'un site internet (solde)	1 092,00 €
Éclairage public au hameau des Lavandières et rénovation des éclairages aux abords de l'église	19 402,87 €
Installation de lustres chauffants à l'église	25 338,00 €
Installation d'une télésurveillance à la Mairie	1 574,57 €
Mise aux normes du paratonnerre de l'église	3 598,20 €
Aménagement du réseau d'eaux pluviales en entrée de station d'épuration	2 232,00 €
Remplacement de vitraux de l'église	1 450,80 €
Installation informatique pour la bibliothèque	1 417,62 €
Remplacement des luminaires par des projecteurs dans l'église	5 250,00 €
Achat de tables pour la salle des fêtes et de chaises pour la garderie	1 447,52 €
Achat de panneaux de signalisation	2 842,83 €
Solde de la MOE pour la viabilisation du lotissement des Lavandières	3 420,00 €
Aménagement de l'aire de pique-nique de la Cohue	16 323,53 €
Programme voirie 2022 - Voies Communales n°25 et n°33	62 679,07 €
Remplacement des ouvertures et installation de dalles acoustiques au 5 rue de l'Argoat	8 057,84 €
Changement des ouvertures du logement n°5 au 2 rue de l'Argoat	5 656,49 €
Remplacement de radiateurs au local de l'ESAP et à la salle du conseil municipal	3 792,00 €

État de la dette communale au 28/12/2022

Date d'encaissement	Objet de l'emprunt	Montant initial	Taux %	Capital restant dû	Dernière échéance
15/01/2020	Réaménagement de bourg	219 700,00 €	0,47	216 100,00 €	01/12/2039
18/08/2016	Achat d'un tracteur et travaux d'aménagement de l'atelier technique rue de la Vallée	50 000,00 €	0,92	5 357,25 €	31/07/2023
22/01/2021	Réaménagement de prêts	206 114,72 €	0,6	196 402,86 €	30/06/2041

Les tarifs communaux

Tarifs • Cantine

Tarifs par enfant au quotient familial	Délibération	
T1 : QF < 551	0,99€	07/12/2021
T2 : 552 < QF > 999	2,80 €	07/12/2021
T3 : QF > 1000	3,02 €	07/12/2021
Prix du repas pour les adultes	5,00 €	07/12/2021

Tarifs • Garderie

Tarif horaire	Délibération	
1 heure	1,00 €	07/12/2021

Tarif spécifique	Délibération	
Pénalité de retard par 1/4 heure (après 18h45)	5,00 €	07/12/2021

Tarif • Transports scolaire

Tarifs	Délibération	
Par trimestre (en septembre, janvier et avril)	40,00 €	07/12/2021

Tarifs • Ateliers récréatifs

Tarifs par séance	Délibération	
De MS à CP	3,00 €	07/12/2021
De CE1 à 6ème	5,00 €	07/12/2021
Tarification supplémentaire par sortie	1,00 €	07/12/2021
Supplément enfants domiciliés hors de Plumieux	1,00 €	07/12/2021

Tarifs • Ateliers seniors

Tarif annuel	Délibération	
Participation ateliers seniors	112,73 €	08/09/2022

Tarifs • Photocopies

Tarifs			Délibération
	Particuliers	Associations	
A4 noir	0,30 €	0,15 €	07/12/2021
A4 noir recto/verso	0,50 €	0,20 €	07/12/2021
A4 couleur	0,70 €	0,35 €	07/12/2021
A4 couleur recto/verso	0,90 €	0,50 €	07/12/2021
A3 noir	0,50 €	0,20 €	07/12/2021
A3 noir recto/verso	0,70 €	0,30 €	07/12/2021
A3 couleur	0,90 €	0,50 €	07/12/2021
A3 couleur recto/verso	1,20 €	0,80 €	07/12/2021

Tarifs location • Salle multifonctions (location pour : événements familiaux, bal, mariage, vin d'honneur, manifestation sportive, culturelle...)

Tarifs			Délibération
	Commune	Hors commune	
Journée	250,00 €	350,00 €	07/12/2021
Formule week-end (2 jours consécutifs)	360,00 €	460,00 €	07/12/2021
Journée supplémentaire*	85,00 €	110,00 €	07/12/2021
Caution	700,00 €	700,00 €	07/12/2021
Relavage de la vaisselle		66,70 €	07/12/2021
Pénalité pour ménage supplémentaire de la salle par un agent communal		66,70 €	07/12/2021
Perte ou dégradation de matériel de ménage		50 €	07/12/2021

*Par journée supplémentaire à la formule week-end

Les associations communales à caractère sportif ou culturel auront droit à une location gratuite de la salle par an

Mise à disposition de la salle gratuitement lors d'un «café d'obsèques»

Tarifs location • Salles communales (sous-sol de la Mairie, salle de réunion de la salle omnisports)

Tarifs			Délibération
	Commune	Hors commune	
Journée	50,00 €	50,00 €	07/12/2021
Caution	150,00 €	150,00 €	07/12/2021

Tarifs • Vaiselle (remboursement en cas de perte/casse)

Tarifs		Délibération
Plat ovale - rond - légumier	13,00 €	07/12/2021
Grand plat de cuisson	85,00 €	07/12/2021
Écumoire	16,00 €	07/12/2021
Cuillère à café	1,60 €	07/12/2021
Fourchette, cuillère à soupe	3,30 €	07/12/2021
Verre	1,90 €	07/12/2021
Tasse	1,90 €	07/12/2021
Assiette	2,90 €	07/12/2021
Couteau	2,00 €	07/12/2021
Louche	23,00 €	07/12/2021



La caution

Considérant la délibération du 21 mars 2019 approuvant que la caution sera encaissée par la commune lorsque l'état des lieux de sortie mentionne un état de propreté jugé anormal et irrégulier. Considérant que la location de la cuisine et de la vaisselle est comprise dans le tarif.

Tarifs • Vidéoprojecteur (avec écran)

Tarifs		Délibération
Location	30,00 €	07/12/2022
Caution	500,00 €	07/12/2022

Tarifs • Chapiteaux, tables et chaises*

Tarifs		Délibération
1 table + 10 chaises	6,00 €	07/12/2021
Podium (16 dalles de 1,2m x 1,2m = 23m²)	50,00 €	07/12/2021
1 chapiteau	60,00 €	07/12/2021
Pénalité pour le nettoyage et séchage d'un chapiteau	100,00 €	07/12/2021
Caution pour un chapiteau	330 €	07/12/2021

* Les chapiteaux, les tables et les chaises ne pourront être loués que par des habitants, associations ou entreprises de la commune pour une utilisation EXCLUSIVE sur le territoire de Plumieux.

Toute location par des personnes extérieures à la commune ou pour une utilisation hors commune sera donc impossible. Les chapiteaux, le podium, les tables et chaises seront à récupérer par les locataires sur les heures ouvrées de la mairie.

Le montage et démontage des chapiteaux et du podium sont à la charge du locataire.



Tarifs • cimetière

Tarifs			Délibération
Concessions funéraires		3m² 5m² (Section A et D)	
15 ans	135 €	225 €	07/12/2021
30 ans	195 €	325 €	07/12/2021
Colombarium Ca et Cb			
5 ans		114 €	07/12/2021
10 ans		228 €	07/12/2021
15 ans		340 €	07/12/2021
Colombarium Cc et Cd (2 urnes par emplacement)			
5 ans		144 €	07/12/2021
10 ans		258 €	07/12/2021
15 ans		370 €	07/12/2021
Cavurne (4 urnes par emplacement)*			
5 ans		144 €	07/12/2021
10 ans		258 €	07/12/2021
15 ans		370 €	07/12/2021
Jardin du souvenir**			
Dispersion des cendres		50 €	07/12/2021
Occupation du caveau provisoire			
Durée > 3 mois - art. 69 du règlement intérieur		30 € / mois	07/12/2021
Taxe d'inhumation			
Forfait		Gratuité	07/12/2021

Tarifs • Travaux de voirie

Considérant la délibération du 17 septembre 2020 approuvant que dans le cadre des travaux d'entretien de la voirie, l'obligation est faite aux propriétaires fonciers de poser des buses de 6 mètres linéaires minimum avec un diamètre minimal de 300 mm.

Tarifs			Délibération
Buse diamètre 300*	Prix au mètre	14,00 €	08/09/2022
Empierrement**	Prix au godet	35,00 €	08/09/2022
Piège à eaux (caniveau)	Prix à l'unité	100,00 €	08/09/2022

**Ce prix s'entend pour un terrain relativement meuble nécessitant seulement l'intervention de la pelleuse. Dans un terrain rocheux une plus value de 66,70 € / heure sera facturée en fonction du temps réel passé par l'engin*

***Maximum de 3 godets par demandeur / an*

Tarif • Travaux tractopelle pour une autre commune

Tarif		Délibération
Heure d'intervention chez le particulier	66,70 €	08/09/2022

Tarif • Travaux d'office

Tarif		Délibération
Heure d'intervention chez le particulier	66,70 €	08/09/2022

Tarifs • Occupation du domaine public

Tarifs parkings communaux		Délibération
Droit de stationnement	Gratuité	08/09/2022
Droit de stationnement à des fins commerciales*	Gratuité	08/09/2022

**Pour des métiers de bouche*

Tarifs • Vente de bois

Tarifs par séance			Délibération
4 ou 5 mètres	Prix au stère	35,00 €	07/12/2021
3 mètres	Prix au stère	9,00 €	07/12/2021
< 3 mètres	Prix au stère	5,00 €	07/12/2021

Tarif • Cession anciens candélabres

Tarif unitaire		Délibération
Ancien candélabre	5,00 €	08/09/2022

Déclarations préalables

Prénom, NOM et Adresse	Travaux
Anthony GUILLAUME , Le Breil Sablé	Installation de panneaux photovoltaïques
Mathieu THOUENON , Tresnel	Rénovation de toiture et pose de panneaux photovol- taïques
Anthony GAUTIER , 5 Hameau des Lavandières	Pose d'une clôture et d'un muret enduit
Benoît MOISAN , 9 Lotissement du Moulin	Suppression d'un talus avec souches
Ludovic GUILLAUME , 28 Bodéléno	Plantation d'une haie (modification de clôture)
Francis KALAMAN , 40 rue de l'Argoat	Pose d'une clôture et d'un portail
Vincent MARTIN , 10 Hameau des Lavandières	Création d'un mur de soutènement et d'un portillon avec marches d'accès
Jacky et Josianne DAVENET , 7 rue des Flories	Extension d'une habitation
Nicolas GEFFRAY , 5 Lotissement du Moulin	Création d'un abri de jardin et d'un second abri
Nicolas MEILLEUR , 10 Lotissement du Moulin	Création d'une clôture
Pascal MICARD , 70 rue de l'Argoat	Ravalement de façade sur un muret, et remplacement de palissade
Yohann DEMOLLIENS , 19 Etimbomel	Création d'un chenil (maçonnerie)
Nathalie ARVAULT , 46 La Ville Radio	Création et modification d'ouvertures. Rénovation d'un SAS d'entrée
Serge COLLET , 4 Treffainguy	Changement d'ouvertures
Yannick BERNE , 14/16 rue du Prieuré	Pose de mobilier urbain amovible et remplacement de portes de garage
Didier PHILLIPPI , 3 Le Pont Favrol	Installation de 6 panneaux photovoltaïques
Francis PAPIN , 20 Tresnel	Ravalement de façades de la maison
Alain OLIVIER , 50 rue de l'Argoat	Création d'un préau
Francis PAPIN , 10 rue de l'Argoat	Changement des ouvertures

Permis de construire

Prénom, NOM et Adresse	Travaux
Mickaël DENIS , 19 bis rue du Prieuré	Création d'un carport
GAEC DE PORCOLOIS , 7 Porcolois	Construction d'un hangar à fourrage
Mathieu THIERRY , 2 Le Vallet	Démolition d'un carport et création d'un garage avec carport
Jean-Bernard LUCAS , 51 Phémabon	Extension de l'habitation
Bernard LE GALL , 58 Le Breil Sablé	Extension de l'habitation
David BELLANGER , 16 Hameau des Lavandières	Construction d'une maison d'habitation

L'année 2022

Cette année, la commune compte 12 naissances

Ci-dessous, vous trouverez uniquement celles dont l'autorisation de publication a été donnée par les parents des nouveau-nés.

Soline QUINIO née le 24 janvier 2022 à NOYAL-PONTIVY, 7 Porcolois
 Victor LEO né le 08 février 2022 à PLOËRMEL, 6 Lotissement du Moulin
 Elio GEFFRAY né le 12 avril 2022 à NOYAL-PONTIVY, 5 Lotissement du Moulin
 Riwal ROSE né le 01 septembre 2022 à NOYAL-PONTIVY, 18 Quillien
 Emiliana AHAMADA née le 19 octobre 2022 à NOYAL-PONTIVY, 2 Le Ponceret
 Kinsley DEGALET né le 01 novembre 2022 à PLOËRMEL, 59 Péhart



En 2022, nous avons eu le plaisir de célébrer 4 mariages



Ci-dessous vous trouverez uniquement ceux dont l'autorisation de publication a été donnée par les époux.

Benoit BRIAND et Aurélie BROHAN, le 16 avril 2022, 2 lotissement du Moulin
 Anthony LEBLANC et Lucie CONOIR, le 09 juillet 2022, 8 rue du Porhoët
 Gabriel GENESTAY et Elodie GUEHENNEUX, le 30 juillet 2022, 29 La Noé -
 PONTCHATEAU

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles des 12 personnes décédées

Michel BOUSCAUD décédé le 03 janvier 2022, 15 Treffainguy
 Daniel LE GAL décédé le 15 janvier 2022, 1 Impasse des Bruyères
 Henri LE COR décédé le 07 mars 2022, 2 Treffainguy
 Simone DENECE, veuve GOUDELIN décédée le 16 avril 2022, 1 Le Bois Courtel
 Michel GUYON décédé le 13 mai 2022, 1 rue du Prieuré
 Paul ROBIN décédé le 24 mai 2022, 28 Foyer
 Bernard TREMAIN décédé le 16 juillet 2022, 5 rue de la Vallée
 Thérèse DENIS, veuve LE BORGNE décédée le 30 août 2022, 14 rue du Porhoët
 Marie GAUSSON, épouse CHARPENTIER décédée le 11 septembre 2022, 7 Lotissement Beauséjour
 Nancy CHEVALIER, veuve VIOLETTE décédée le 08 octobre 2022, 54 rue de l'Argoat
 Marc IZANIC décédé le 26 octobre 2022, 5 Le Ponceret
 Nicole THOMAS, épouse LE PIOUFLE, décédée le 25 novembre 2022, 11 La Madeleine



Retour en images



Arrivée de Jérémie MICHARD
et Manuel MACÉ



Remise des cadeaux des enfants nés en 2021



Marché communal



Course « La Cordon-Ragot »



Animations Siel Bleu



Halloween en fête



Les élus viennent à vous



Semaine du cyclotourisme



Regroupement des véhicules anciens



Travaux pour la nouvelle bibliothèque

Les mots des Associations

Comité des fêtes

En 2022, le comité des fêtes de Plumieux a reconduit ses animations habituelles. En effet, Le samedi 28 mai dernier, la 11ème JOURNÉE BRETONNE s'est déroulée dans le village du « CHEF DU BOS » une édition qui a rencontré un vif succès avec 600 repas en soirée. L'équipe du Comité des Fêtes remercie vivement les habitants du village de « Chef Du Bos » et de ses environs pour leur accueil et pour leur participation au bon déroulement de cette manifestation.

Les randonnées pédestres qui traversaient une partie de la forêt de « Lanouée » ont permis de bénéficier d'un parcours très varié. Les cors de chasse « Trompes du Porhoët » ont animé le début de la soirée avant de passer au Fest Noz avec Triskel Magic et Disked.

La journée bretonne sera reconduite en 2023 : SAMEDI 27 MAI avec les randonnées, repas cuits au four à bois (servis sous hangar), FEST NOZ... Les détails seront diffusés dans les prochains numéros de la « Plum' de l'info »

Après 2 années de pause, la fête des battages et des Vieux Métiers le dimanche 14 AOÛT a connu un nouveau succès malgré une météo capricieuse jusqu'à 15 heures, la manifestation a rassemblé un large public. Près de 1400 repas ont été servis sur la journée.

La fête démarrait avec La Balade des véhicules anciens le matin, puis le midi : après les grillades accompagnées des chants marins (les marins du lac).

L'après-midi : défilé des tracteurs anciens, Métiers d'antan, jeux bretons, crêpes et galettes à l'ancienne, pains au four à bois, jeux bretons, l'école d'antan, initiation à la danse bretonne ...

En début de soirée, une animation avec les « GUS DE VILLE » suivie du FEST NOZ avec HCH et Les SONNEURS des LANDES.

Les responsables du Comité des Fêtes remercient vivement les 220 bénévoles qui ont pris part à la préparation et au bon déroulement de la journée. En 2023, les bâttous vous donnent rendez-vous le MARDI 15 AOÛT.

Par ailleurs le samedi 29 octobre, sur le site de Launay pour la seconde année : La Fête de la Pomme et du Blé Noir s'est déroulée dans un esprit de convivialité. Une balade pour le Téléthon avec près de 100 marcheurs. Des expositions sur les fruits d'automne, photos animalières, etc... étaient sur le site en parallèle de la pilerie et des battages du blé noir. « Les gus de ville » ont animé la fin d'après-midi.

Le comité des fêtes participait également à la balade téléthon à Le Cambout du dimanche 11 décembre dernier.

Pour toute idée nouvelle permettant d'enrichir le programme de nos fêtes, merci de prendre contact avec les membres de l'association.

Manifestations prévues en 2023 :



SAMEDI 27 MAI :

FÊTE BRETONNE avec Randonnées VTT et pédestre, balade en calèche, balade contée chantée. En fin d'après-midi et en soirée repas champêtre cuit au four à bois servi sous hangar (site à définir), suivi d'un Fest Noz.

MARDI 15 AOÛT au Ponceret :

FÊTE DES BATTAGES et DES VIEUX METIERS

Les animations habituelles seront reconduites et plusieurs nouveautés en perspectives, ... Grillades le midi et le ragoût traditionnel au chaudron ainsi que le FEST NOZ en soirée.

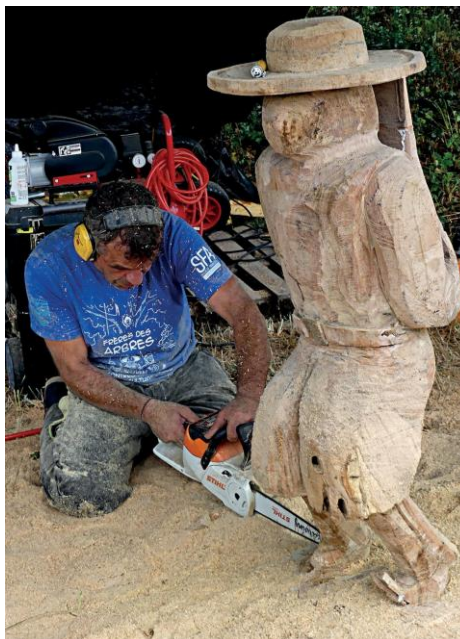
Samedi 28 OCTOBRE :

Fête d'automne avec PILERIE et BATTAGE DU BLÉ NOIR

L'équipe du Comité des Fêtes de PLUMIEUX vous souhaite une heureuse année 2023.

Le comité des fêtes

En images



Étoile Sud Armor Porhoët

Rejoignez la communauté de l'ESAP !!

L'année 2022 s'achève déjà pour nos sections sportives marquées par un net regain d'adhérent depuis la rentrée de septembre. Et c'est à ce curseur que l'on peut constater que l'effet Covid subi ces deux dernières années est derrière nous.

L'envie de retrouver une vie sociale par l'activité physique est revenue, mais surtout l'envie de partager des moments conviviaux. Le succès de popularité des événements sportifs et extra sportifs organisés par les sections en cette année 2022 en est la conséquence.

CONVIVIALITÉ, COHÉSION et SOLIDARITÉ doivent plus que jamais résonner pour 2023. N'hésitez pas à rejoindre la grande famille de L'ESAP en contactant les responsables affichés dans les articles ci-dessous.

Un grand merci à tous nos bénévoles et dirigeants qui font tourner la machine ESAP chaque semaine. Un merci également à Émilie Vaguet pour son implication dans la gestion des entraînements de nos jeunes en semaine. Et le dernier remerciement va en direction de nos communes et de leurs services techniques pour leurs soutiens permanents.

L'ESAP convie ses adhérents et supporters pour un moment convivial autour de la galette des rois le samedi 28 janvier 2023, à 17h, à la salle des fêtes de COËTLOGON.

UNE BONNE ANNÉE 2023 À TOUS !!!



Étoile Sud Armor Porhoët

Section Volley



La section volley compte aujourd'hui 16 licenciés inscrits en loisirs ou en championnat.

Les entraînements ont lieu le jeudi de 19h30 à 21h à la salle omnisports de Plumieux avec la présence, une fois par mois, d'un nouvel entraîneur Samuel FREY, ancien volleyeur pro reconverti dans l'encadrement sportif à la ligue de Bretagne.

Merci à Francis de la boulangerie Papin pour le sponsor de notre nouveau jeu de maillots !

Notre championnat a débuté mi-novembre par une victoire face à Taupont.

Les équipes du championnat sont

- Pontivy
- Loudéac
- Taupont
- Loyat
- Ménéac.

Notre tournoi de début de saison a réuni près de 80 joueurs, une vingtaine d'équipe était présente.



A noter en juin 2023 : organisation d'un tournoi avec les anciens licenciés.

Le bureau est composé : Vanessa MOISAN, présidente - Séraphine LEVEAU, secrétaire - Anne KILLIAN, trésorière

Si vous souhaitez rejoindre la section VOLLEY, n'hésitez pas à nous contacter : esap.volley@gmail.com.



Nous vous souhaitons à tous une belle année 2023 !

Étoile Sud Armor Porhoët

Section Tennis de table

La section tennis de table a repris début septembre et compte 12 licenciés.

Les entraînements ont lieu, à la salle des sports, tous les mardis de 20h à 21h30.

Les séances sont dirigées par Jean-Bernard Lucas.

Il est toujours possible de s'inscrire pour cette activité auprès de Didier Moisan au 0675090138.

Bonne et heureuse année à tous !



Étoile Sud Armor Porhoët

Section Football



La section regroupe 5 communes pour offrir aux pratiquants des installations de qualité. Communes concernées : Plumieux, La Trinité-Porhoët, Le Cambout, Coëtlogon et Saint-Etienne-du-Gué-de-L'Isle.

Organisation des catégories de joueurs :

- 2 pôles

Un pôle formation et un pôle compétition.

Pôle formation :

Une école de foot encadrée par des éducateurs accueille les enfants dès l'âge de 5 ans.

Lieu de pratique : Plumieux, le mercredi et le samedi

Régulièrement, ces enfants participent à des plateaux le samedi. Quand ils ont lieu à l'extérieur, les transports sont assurés par l'encadrement et les parents.

Pôle compétition :

Catégories « Jeunes » :

Les 10-11 ans

Les 12-13 ans

Lieu d'entraînement : mercredi après-midi à Plumieux.

Lieux de matchs : au terrain du Chauchix à La Trinité-Porhoët.

Ensuite nos jeunes intègrent le Groupement des Jeunes du Lié (GJL) pour poursuivre leur formation et participer à des championnats dans leurs catégories respectives jusqu'à l'âge de 18 ans.

Lieux d'entraînement :

-Pour les U 14-U 15, le mercredi au Chêne Ossa à Plémet, et le vendredi à Plumieux.

-Pour les U 16-U 17, le mardi et le jeudi au Chêne Ossa à Plémet.

Lieux de matchs :

- Pour les U 14-U 15 : Plumieux et Plémet.

- Pour les U 16-U 17 : Plémet

Renseignements :

Corentin Aubron 06 72 10 92 34

Catégorie « Séniors » : 3 équipes.

L'équipe A évolue en Première division de district, l'équipe B joue en troisième division de district et l'équipe C en quatrième division de district.

Lieu d'entraînement : Plumieux, le mercredi et le vendredi soir.

Les matchs de championnat ont lieu à Plumieux, à La Trinité-Porhoët et à Coëtlogon. Ceux de coupe ont lieu à Plumieux, La Trinité-Porhoët, Le Cambout et Coëtlogon.

L'ESAP possède également une équipe de vétérans qui joue le vendredi soir.

Renseignements :

Pour les séniors :

Georges Debuchy 06 21 22 97 50

Pour les vétérans:

Christophe Cochet 06 67 12 80 93

Président : Georges Debuchy

Vice-président : Jean-Loup Rocaboy

Secrétaires : Benoît Moisan

et Emmanuel Killian

Trésorier : Stéphane Morlec

et Arnaud Le Fur.



Les événements

11 février 2023 :
St Valentin à Plumieux

18 février 2023 :
Loto à La Trinité-Porhoët

Courant avril :
Opération pizzas à emporter

11 juin 2023
Loto à La Trinité-Porhoët

30 juillet 2023
Tournoi de pétanque



Merci à la commune qui met à notre disposition ses installations et à ceux et celles qui les entretiennent. Merci à tous les hommes et les femmes qui éduquent, entraînent, organisent, supportent et sponsorisent nos équipes.

Vive l'ESAP !

Étoile Sud Armor Porhoët

Section Badminton

Le badminton a lieu tous les mercredis de 19h30 à 21h15 à la salle omnisports. Le club compte une douzaine de licenciés et est ouvert à tous alors si vous voulez nous rejoindre, n'hésitez pas !

Tous les membres du badminton vous souhaitent une bonne année !!!



Étoile Sud Armor Porhoët

Section Basket



La section basket de l'Etoile Sud Amor Porhoët comptabilise un effectif de 30 licenciés.

Nos trois équipes engagées en championnat évolue en D2.

- Une équipe U11 coachée par Célia LE FUR et Marie DENIS
- Une équipe U15 coachée par Charline GEFFRELOT
- Une équipe sénior à la recherche d'un coach ! N'hésitez pas à nous contacter si cela vous intéresse.

Les entrainements sont dispensés par Emilie VAGUET le mardi pour les U11 (17h00-18h00), le mercredi pour les U15 (17h15-18h45) et le vendredi pour les séniors (19h30-21h00). L'ensemble des entrainements ont lieu à la salle omnisports de Plumieux.

En 2023, l'ESAP Basket fera son retour le samedi 01 avril à la salle des fêtes de Plumieux pour son repas annuel sur place et à emporter (ceci n'est pas une blague !).

Vous pouvez retrouver nos plannings de match sur la page Facebook de l'Etoile Sud Armor Porhoët ainsi que dans vos commerces locaux.

Nous vous attendons sur le bord du terrain pour encourager nos équipes.

Renseignements

esap.basket@gmail.com

Bureau :

Marie DENIS 06 38 36 63 41

Charline GEFFRELOT 06 68 20 80 18

VIVE L'ESAP !

Ecole Sainte-Anne

87 élèves fréquentent l'école Sainte Anne. Céline LE POTIER assure les enseignements en PS/MS, épaulée par Stacy BERNARD (ASEM). Roselyne URVOY s'occupe des élèves de GS/CP et assure également la direction de l'école. Elle est remplacée le jeudi par Julie ANGOUGEARD. Sandrine MICHEL enseigne dans la classe des CE1/CE2 et Nathalie LE BOULH en CM1/CM2.

Animations et projets d'année

Nous avons pu reprendre tranquillement nos activités, laissant un peu le Coronavirus de côté.

En juin dernier, les élèves de CP/CE1/CE2 ont participé à un grand rassemblement à Ploufragan autour des jeux de relais. 1200 élèves y étaient réunis.



Dans le même esprit, les élèves de CM1 et CM2 se sont rendus à Ergué-Gaberic dans le Finistère où ils ont pratiqué différents sports. Les enfants ont bénéficié de l'intervention en sport de Emilie Vaguet de l'ACSE dans la salle des sports de Plumieux.



En septembre 2022, les élèves de la GS au CM2 ont retrouvé les bassins de la piscine de Loudéac pour 11 séances de cours de natation. Nous sommes retournés à la bibliothèque communale à raison d'une fois par mois, accueillis par les bénévoles des lieux.



Une éco-école

Engagés dans une démarche écologique depuis quelques temps, cette année sera l'occasion de valoriser le travail déjà entrepris. En juin dernier, nous avons obtenu une médaille d'argent pour notre engagement dans le développement durable. Cette année, l'école tentera de décrocher à nouveau le label « éco-école ». Ce programme international d'éducation au développement durable a pour but d'encourager et d'accompagner les écoles dans leurs démarches écoresponsables. La thématique que nous avons retenue cette année est celle des « Solidarités ».

Les enfants, tournés vers les autres

Nous avons mené notre première action solidaire en participant le 21 octobre 2022 à « La course ELA », association qui se bat contre les leucodystrophies. Les enfants ont été très investis dans ce projet ainsi que les familles qui ont permis de récolter 481€ pour cette association. (photo 4)

Une opération « Boîtes de Noël » va être lancée très prochainement. Des affiches seront mises dans les commerces.



Une école au cœur d'un réseau

L'école Sainte Anne travaille étroitement avec les écoles du secteur (Plémet, Saint Barnabé, et La Chèze). Cette année, nous devrions pouvoir à nouveau nous retrouver. La date du 7 avril est fixée. D'autres projets devraient voir le jour également autour des arts.

En relation étroite avec le Collège de la Trinité Porhoët, une correspondance est mise en place, entre les élèves de 6ième et de CM2.

RPI

Les enfants de La Ferrière et de Plumieux apprécient pratiquer une activité physique régulière. Ici, les enfants pratiquent une activité collective : le Tchoukball. La clé, c'est le mouvement ! Le bon mouvement c'est de bouger !

Goûter d'anniversaire de Krystal, élève de CE1 !

Pause photo devant l'école des Ferrandiers avant le départ pour le cross scolaire en soutien à l'association ELA. L'occasion de rencontrer les camarades des communes voisines de La Chèze, La Prénessaye et Plémet.

Le jeudi 10 novembre, nous sommes allés commémorer le 11 novembre marquant la fin de la première guerre mondiale. Devant les gerbes de fleurs, Cylfred, Ambre et Kentis ont lu un poème évoquant de jeunes garçons partis au front.

Chaque jeudi matin, le monde des livres s'ouvre aux enfants. Nous sommes accueillis par Charlotte.

En milieu de matinée, direction la salle des sports du Minerais avec Gaëlle, éducatrice sportive, avec qui nous pratiquons avec plaisir les activités circassiennes et gymniques. Pas le temps de flâner, les enfants passent de jongleurs, équilibristes, échassiers à acrobates !

Les maternelles apprennent les sons de l'alphabet tout en profitant des rayons du soleil !



Les Saints Patrons

Les Saints Patrons (Saint Pierre, Saint Paul et Saint Rémy) ont été fêtés le 26 juin 2022 par une cérémonie à l'église, présidée par le Père Paul Lorand, suivi du verre de l'amitié à l'église.

L'association participe au fleurissement et divers petits achats pour l'église.

Le rendez-vous est donné pour le pardon des Saints Patrons le 02 juillet 2023.



Photo de 2019

Plum' au vent



L'assemblée générale de l'association « La Plum' au Vent » s'est tenue le 18 novembre.
Elle vous souhaite une Bonne Année 2023 !

C'est devant une vingtaine d'adhérents et en présence des maires de Plumieux et de St Etienne-du-Gué-de-l'Isle, que le président, Jean-Pierre Clément, a fait le bilan de l'année écoulée. Il a rappelé que, malgré l'avis défavorable émis par le commissaire enquêteur en novembre 2018, le projet éolien du site de Keranna a finalement été validé par la cour administrative d'appel de Nantes. Il a, par ailleurs, confirmé l'abandon définitif du projet éolien de Quillien et fait remarquer que les arguments retenus pour abroger le projet de ce dernier n'ont pas été pris en compte pour celui de Keranna...

Le projet de Péhart, toujours en sursis, a également été évoqué.

L'association qui compte actuellement 121 adhérents, continue malgré tout, son combat contre l'extension abusive des projets éoliens sur Plumieux et ses alentours.

La crise énergétique nous pousse à revoir nos habitudes et le gouvernement pour sortir au plus vite de la dépendance aux énergies carbonées, veut supprimer les enquêtes publiques ainsi que les recours engagés par les municipalités ou les associations, contre certaines installations éoliennes.

La Plum'au Vent veut rappeler qu'elle n'est pas contre l'énergie éolienne mais contre la concentration des projets sur un même secteur, ce qui est le cas à Plumieux.

Les cartes d'adhésion (5€) sont disponibles auprès des membres du conseil d'administration.
 Elles peuvent également être réservées sur l'adresse email : laplumauvent@gmail.com

Visitez notre beau site (français/anglais) : www.laplumauvent.com
 Tél : 06 71 38 48 64
 06 50 56 25 51
laplumauvent@gmail.com



Sud' Cap Loisirs

L'association propose depuis 10 ans déjà des activités sportives à l'année et/ou pendant les vacances scolaires aux enfants habitant notre territoire de Plumieux, Le Cambout, Saint-Etienne-du-Gué de l'Ile, Coëtlogon et La Chèze.

Les dispositifs Cap Sport et Cap Sport Vacances existent depuis plus de 30 ans sur notre département et ont pour objectif de faire découvrir différents sports aux enfants âgés de 5 à 17 ans. Ces dispositifs sont subventionnés par le Conseil Départemental ainsi que par les communes en grande partie et de ce fait sont très accessibles pour les familles.

Le dispositif Cap Sport à l'année a pour vocation :

- d'offrir aux jeunes une pratique sportive hebdomadaire, équilibrée et adaptée,
- d'être complémentaire de l'éducation physique de l'école,
- de développer les capacités physiques et motrices nécessaires à son épanouissement et à sa socialisation.

Le dispositif Cap Sport Vacances (vacances d'automne, d'hier et de printemps) a pour vocation :

- participer à des mini stages sportifs adaptés à l'âge des enfants,

- permettre la rencontre avec d'autres enfants des mêmes âges,
- proposer des activités dans un climat de sécurité physique et affective,
- permettre aux enfants d'appréhender et de prendre conscience des impératifs de la vie collective,
- créer un dynamisme au sein de nos communes.

Infos pratiques :

toutes les activités proposées sont encadrées par les éducateurs sportifs professionnels de l'Association CIDERAL Sport Encadrement. Les inscriptions se font en mairie de PLUMIEUX environ 15 jours avant chaque période de début d'activité. Le programme des activités est distribué dans les écoles.

Interlocutrice : Mme Boschet Carine, présidente de l'association, 06 67 68 59 53 ou carineoreal@yahoo.fr.



Plumieux qu'ailleurs



En cette fin d'année, le foyer des jeunes de Plumieux, souhaitait remercier toutes les personnes ayant assisté à nos différentes manifestations.

Cette année était, pour notre association, un réel challenge avec deux nouvelles soirées : la fête de la musique et le disco. Grâce à vous, les deux furent une réussite. De plus, le traditionnel feu d'artifice du 13 juillet a, de même, marqué les esprits.

Nous souhaitons donc renouveler chacun de ces événements pour l'année à venir. Ainsi, vous serez, une fois de plus, invités à participer aux nombreuses fêtes organisées par le foyer des jeunes.

Nous vous souhaitons une bonne année 2023 et avons hâte de vous retrouver !

Corn'Amuse

Après une reprise avortée en 2021 (covid...) cette fois-ci c'est la bonne !

La Corn'Amuse remonte ENFIN sur les planches !

La troupe est composée de 7 acteurs : David Boulé, Stéphanie Brajeul Le Bris, Erwan Guégan, Stéphane Louesdon, Marine Morel, Stéphane Morlec et Angélique Thomas et la participation exceptionnelle de Samuel Mignot.

Une pièce en 2 actes « Ma belle a gagné au loto » d'Alexis Bondis vous sera proposée : « Francine dirige son mari d'une main de fer. Quand ils se retrouvent chassés de leur domicile par une subite montée des eaux, c'est tout naturellement que Francine décide de se réfugier dans leur maison en location, sans se préoccuper du consentement de ses locataires en place... ».



4 dates à retenir :

Salle des fêtes de Coëtlogon : dimanche 15 janvier 14h30 et samedi 21 janvier 20h30

Salle des fêtes de Plumieux : dimanche 29 janvier 14h30 et samedi 4 février 20h30

Tarif 5€ (gratuit - de 12 ans)

La troupe vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.



Club du Temps libre



Cette année 2022, notre club a organisé ses rencontres habituelles toujours les 1er et 3ème jeudis du mois où chacun choisit ses activités préférées : boules, belotes, tarot, scrabble, triomino...

Samedi 12 novembre : repas festif de fin d'année. Nous étions 36 personnes dont monsieur Le Maire réunis autour d'un excellent repas préparé par Manu et ses sympathiques serveuses. Nous avons eu une pensée pour tous nos malades.



Cours de gymnastique :

18 personnes participent aux cours qui ont lieu tous les mardis à 14h30, à la salle Omnisports de Plumieux.



Dates à retenir :

Jeudi 5 janvier 2023 ; premier club de l'année,

Jeudi 19 janvier ; cotisations, élections de l'assemblée générale et galettes des rois.

**Bienvenue au club à tous les retraités.
Bonne année 2023 à toutes et à tous.**

La FNACA et le monde combattant



Le 20ème siècle face à son destin.

Les années se suivent et les dates historiques resteront gravées dans les pages d'Histoire de notre pays.

Le vendredi 11 novembre dernier, la population de chaque commune de France s'est rassemblée devant les Monuments aux morts de nos villes et villages édifiés après la première guerre mondiale.

Pour honorer la mémoire des noms de ces soldats gravés sur ces édifices qui sont tombés pendant les quatre années de combats meurtriers et sans oublier les morts civils et militaires des autres conflits.

Notre cérémonie du souvenir s'est déroulée dans la sagesse et la fraternité, avec la participation de la Municipalité, des porte-drapeaux, les combattants et les veuves d'anciens d'Algérie, la gendarmerie, les pompiers, les enfants des écoles accompagnés de leurs parents et de leurs professeurs et de personnes de la population. Au monument aux morts, une gerbe a été déposée, une minute de silence a été observée. Elle a été suivie du message du Ministre des anciens combattants lu par Monsieur Le Maire.

André, le Vice-Président du comité, a lu le message de l'UFAC édité par le bureau national de notre fédération à la mémoire de nos « ancêtres victimes de l'hécatombe de 14/18 ».

Nous avons ensuite chanté la marseillaise et un vin d'honneur a clôturé la cérémonie. Comme chaque année, les enfants des écoles ont vendu les bleuets.

L'assemblée générale du comité s'est tenue le jeudi 27 octobre à la salle de réunion du complexe sportif avec la présence des adhérents et les veuves d'anciens d'Algérie.



En début de séance, nous avons observé une minute de silence pour Mesdames Simone Goudelin « adhérente » et Christiane Le Brix qui viennent de nous quitter et une pensée pour nos camarades et épouses qui sont décédés depuis la création du comité en février 1964.

Au cours de l'année, nous avons participé aux cérémonies patriotiques. Le 19 mars dernier au rassemblement cantonal à Saint-Barnabé. Lors de cette journée du souvenir Joseph Le Brix fut décoré de la médaille commémorative d'Algérie.

Pendant la réunion, beaucoup de sujets ont été débattus notamment le compte-rendu de la réunion de secteur à Merdrignac. En ce qui concerne les veuves dont le mari est décédé avant l'âge de 75ans, l'état vient de leur accorder la demi-part fiscale. Nous avons retenu la candidature de Daniel Collet comme nouveau porte-drapeau et nous le remercions. Les cartes et les calendriers 2023 ont été distribués. La journée s'est terminée par un repas au bar-restaurant chez Manu.



Le dimanche 19 mars 2023, la Municipalité et les membres du comité local auront la responsabilité d'accueillir le 48ème rassemblement cantonal qui avait débuté le 19 mars 1974 à Le Cambout et pour commémorer aussi le 61ème anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, des combats du Maroc et de la Tunisie.

Soixante ans après ce dernier conflit, nous nous demandons si nous ne sommes pas à la veille d'une autre guerre mondiale ? Aussi, restons solidaire et vigilant pour garder notre liberté et pour préserver la Paix.

Meilleurs vœux à tous pour l'année 2023.

Vie municipale

Bibliothèque

Déménagement de la bibliothèque

Après de belles années à la Résidence du Poirier, la bibliothèque déménage pour la rentrée de janvier dans ses nouveaux locaux au **7 rue de l'Argoat**.

Les horaires sont, pour l'instant, inchangés mais pourront évoluer :
Mercredi : 16h45 à 18h15
Samedi : 10h15 à 12h15

La bibliothèque met à votre disposition gratuitement Livres, CD, DVD qui peuvent être consultés sur place par tous.

Pour l'emprunt de ces documents à domicile, une adhésion, gratuite, est nécessaire.

La bibliothèque accueille également les bébés lecteurs et les ateliers numériques.

Dans ses nouveaux locaux, la bibliothèque innovera :

- Un nouveau rayon Mangas
- Un espace revues
- Un rayon Patrimoine BZH
- et un service tisanerie pour permettre convivialité, échanges et détente.

Au programme pour ce début d'année :

Jusqu'en Avril



Jusqu'en Avril



Jusqu'en Mars



Jusqu'en Mai



A Plumieux le 20 et le 21 janvier



Jusqu'au 31/01/2023



Rink Hockey

Rink Hockey : Ocellina LAFORGE a été sélectionnée dans l'équipe féminine de Bretagne.

Après avoir été championnes de France en U14 en Juin 2022 à Roubaix, elles sont parties en Espagne à Blanes du 12 au 17 Octobre 2022 pour participer à l'Eurokey Cup 2022 où elles ont affronté des équipes espagnoles et portugaises dans leur poule.

Elle se sont classées en fin de tableau à la 7ème place sur 8 juste derrière l'équipe de France.

Ce fut une expérience très enrichissante et très instructive pour Ocellina qui a dû faire face à un niveau plus élevé étant donné qu'en Espagne se trouvent les meilleures équipes de rink hockey.

Le 25 Novembre, elle a reçu un trophée lors de la soirée des trophées des sportifs de Loudéac. Bravo à elle et son équipe !



Patrimoine

Des bénévoles accompagnés des agents du service technique ont nettoyé les lavoirs de la Ville Jehan et de Saint-leau, cet été.

D'autres projets sont à venir par la commission quant à l'entretien de notre patrimoine communal. Merci à eux.



Le vélo en fête, à Plumieux

Dans le cadre de la semaine fédérale internationale de cyclotourisme, le bourg a été décoré de vélos multicolores et d'accessoires cyclites. Nous remercions les bénévoles et élus qui œuvrent tout au long de l'année pour habiller les rues de Plumieux.

Cette semaine fédérale a également été l'occasion d'ouvrir la licence IV de la mairie et grâce à vous, c'était une réussite. Merci à Marianne JAN-PAYET de sa disponibilité pour tenir cette buvette.

En août 2022, la première étape de la course cycliste de la Ronde des Vallées a traversé le bourg de Plumieux pour ensuite prendre la direction de Le Cambout avant de rejoindre l'arrivée à Saint-Maudan, d'où ils étaient partis quelques heures plus tôt.

Enfin, après trois années d'interruption liée à la pandémie, Audrey CORDON-RAGOT a organisé la Gentleman « La Cordon-Ragot » le 15 octobre dernier. Cette épreuve cycliste contre-la-montre a mobilisé de nombreux participants et cette course s'est finalisée par un repas le soir à la salle des fêtes préparé par le Killian's Bar. Nous en profitons pour féliciter Audrey pour ses deux titres de championne de France.



Informations diverses

Ordures ménagères

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) remplacera la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM).

A partir du 1er janvier 2023, la redevance des ordures ménagères sera remplacée par une Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

Qu'est ce que la TEOM ?

Il s'agit d'un impôt direct qui est calculé sur la même base imposable que la taxe foncière sur toutes les propriétés bâties (soit la moitié de la valeur locative brute de la taxe d'habitation) et qui s'y additionne.

Qui la paye ?

Elle est payée :

- par les propriétaires ou usufruitiers de maisons individuelles et appartements ;
- par les propriétaires de logements locatifs qui peuvent répercuter la somme sur leurs locataires sous forme de charges mensuelles.

À quoi sert-elle ?

Elle sert à couvrir les dépenses de la collectivité liées à la gestion des déchets provenant des habitants et professionnels du territoire : fonctionnement des déchetteries, collectes, incinération des ordures ménagères, collecte et tri des recyclables, verre y compris, actions de prévention et mise à disposition de bacs.

La TEOM, et en 2024 la TEOMI incitative, permettront :

- de prendre en compte l'équité de traitement des usagers ;
- de garantir un paiement par tous les foyers (1 sur 5 aujourd'hui ne participe pas) ;
- d'appliquer une fiscalité plus juste pour tous ;
- la disparition des impayés (désormais du ressort de la DGFIP) ;
- de respecter les contraintes nationales afin de gérer les déchets dans le périmètre régional (fin de l'enfouissement en centre technique de nos déchets) ;
- d'assurer le financement face aux augmentations des coûts de traitement des déchets liées aux contraintes nationales, évolution des équipements de traitement et des coûts de l'énergie, des carburants...

Calendrier 2023

Le calendrier détaillé de la collecte a dû vous être transmis la première quinzaine de décembre.

Le jour de ramassage est inchangé, il s'agit du mardi mais attention, les conteneurs doivent être sortis la veille du jour de la collecte car celle-ci est effectuée entre 4h et 22h.



Transport à la demande

Parce que faire ses courses ou se rendre chez le médecin n'est pas toujours facile lorsque l'on n'est pas motorisé, nous vous accompagnons au quotidien lors de certains de vos déplacements sur le territoire de Loudéac communauté. Le service « Mobi Bretagne Centre » innove en ce mois de janvier et vous propose ainsi de vous accompagner également sur vos rendez-vous médicaux hors territoire !

Pour bénéficier du service, il faut au préalable s'inscrire auprès de la mairie. Tarif : 3€ pour chaque trajet (6€ aller/retour). Pour les bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire le tarif est de 1,50€ (3€ aller/retour), sur justificatif lors de l'inscription.

Réservations au 0 810 22 22 22, la veille avant 12h et le vendredi avant 12h pour un trajet le lundi.

FOCUS EXPÉRIMENTATION

Dans le cadre d'une expérimentation sur l'année 2023, Mobi Bretagne Centre peut vous accompagner en dehors du territoire de Loudéac communauté afin de vous permettre de vous rendre à des rendez-vous médicaux, sur les communes suivantes :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> » Bréhan (56) » Éréac » La Trinité-Porhoët » Mauron » Ménéac » Moncontour » Noyal-Pontivy (Pôle hospitalier de Kério) » Plémy » Plénée-Jugon » Plœuc-sur-Lié » Quintin » Saint-Méen-Le-Grand | <ul style="list-style-type: none"> » Saint-Nicolas-du-Pélem » Rohan <p>Tarif : 4 € par personne, pour chaque trajet et arrêt (soit 8 € aller-retour)</p> <p>Tarif social : 2 € par personne pour chaque trajet et arrêt (soit 4 € aller-retour) pour les personnes bénéficiant de la complémentaire santé solidaire (justificatif à fournir au moment de l'adhésion).</p> |
|---|---|

Dépôts sauvages

Cette année encore, nous avons retrouvé sur la commune des dépôts sauvages de déchets de tous type (électroménager, gravas, cartons etc.).

Nous demandons à chacun d'être vigilants à cette pratique illégale qui demande aux agents techniques du temps et aussi coûte à la collectivité.

Pour rappel, vous trouverez ci-dessous les horaires des déchetteries les plus proches. Les dépôts sont gratuits pour les particuliers.

Lieux	Horaires
La Chèze	Lundi 14h à 17h45 Jeudi et samedi 9h à 11h45
Loudéac	Du lundi au samedi De 9h à 12h et de 14h à 17h45
Plémet	Du mardi au samedi De 14h à 17h45



Visibilité

Avec la nuit qui vient plus vite et les lampadaires qui éclairent moins tard, il est primordial d'être bien visible lors de vos déplacements à pied, à vélo, en cyclomoteur et ou en trottinette.

N'hésitez pas à vous équiper de dispositifs réfléchissants (gilets, ruban, brassards, lumières etc.).

La sécurité routière est l'affaire de tous !



Carte d'identité

Il est désormais possible d'établir vos pièces d'identité à la mairie de Plémet, en prenant rendez-vous au préalable. Plus de renseignements sur le site internet :

<https://plemet.fr/fr/ed/647038/2459/carte-didentite-passeport>.

Les délais pour obtenir une pièce à jour sont relativement long, n'hésitez pas à anticiper vos demandes.



Calendrier des événements



Janvier

Dimanche 8 janvier

Galette des rois du foyer
des jeunes

Dimanche 22 janvier

Vœux de la Municipalité

Vendredi 27 janvier

AG comité des fêtes

Dimanche 29 janvier

Théâtre

Février

Samedi 4 février

Théâtre

Samedi 11 février

Repas St Valentin de l'ES-
AP Foot

Mars

Samedi 11 mars

Repas de l'école Saint-Anne

Dimanche 19 mars

Repas FNACA

Avril

Samedi 1er avril

Repas de l'ESAP Basket

Dimanche 16 avril

Chasse à l'œuf foyer jeunes

Mai

Vendredi 19 mai

Concours de boules club du
temps libre

Samedi 27 mai

Fête bretonne comité des
fêtes

Juin

Dimanche 18 juin

Kermesse école privée

Samedi 24 juin

Fête de la musique foyer
des jeunes

Juillet

Dimanche 2 juillet

Saints patrons

Jeudi 13 juillet

Feux d'artifice foyer des
jeunes

Août

Mardi 15 août

Fête des battages et des
vieux métiers

Septembre

Vendredi 1 sept

Concours de boules du club
du temps libre

Samedi 2 sept

Repas de la société de
chasse

Vendredi 22 sept

Tournoi volley

Octobre

Samedi 21 oct

Moules frites de l'Esap foot

Samedi 28 oct

Fête automne du comité
des fêtes (extérieur)

Novembre

Samedi 4 Nov

Repas club tps libre

Vendredi 17 Nov

Concours de belote temps
libre

Samedi 25 Nov

Soirée disco foyer des
jeunes

Décembre

Vendredi 15 décembre

Arbre de Noël école privée

Samedi 23 décembre

Tournoi + repas FC
trinquant